COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST PIERRE DELS FORCATS EN DATE DU MERCREDI 15 FEVRIER 2017 à 17h30

Présents: M. BLANQUE Pierre, M. ECHARD Vincent, Mme GOSSET Julie, M. GAURENNE Claude, M. MOLINIER Jean-Luc, M. PALAU Henri
Absents : Mme MIGNARD Sarah, Mme CAZEILLES Joelle, M. BONO Jean-Pierre, Melle PALAU Sandrine, M. RODRIGUEZ Antoine procuration à M. MOLINIER Jean-Luc
Convocation: 8/2/17
Secrétaire de séance: M. GAURENNE Claude
Préambule : approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM
Validation de l'ordre du jour et ajout : taxe de séjour 2017, financement

1/ Communauté de communes : transfert de la compétence scolaire-dissolution du SIS /Compétence urbanisme :

M. le Maire informe l'assemblée du caractère exécutoire des nouveaux statuts de la communauté de communes intégrant la compétence scolaire et petite enfance. Il indique que par conséquent le syndicat scolaire est dissout de fait et que la participation communale ne sera plus appelée. Un budget annexe est prévu au sein de la communauté de communes. Le financement de ce budget se fera par la fiscalité directe de la communauté de communes.

Mme GOSSET Julie n'étant plus déléguée à cette structure syndicale, M. le Maire demande à cette dernière de prendre la délégation en qualité de suppléante au sein du SIECA, la délégation étant vacante par l'absence de Mme MIGNARD.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition après acceptation de cette dernière.

En matière d'urbanisme, le conseil municipal réitère à l'unanimité sa délibération refusant le transfert de la compétence urbanisme au sein de la communauté de communes.

2/ Aire de valorisation Vauban (AVAP) :

M. le Maire donne lecture des nouvelles dispositions règlementaires :
- enquête publique étendue sur l'ensemble des communes concernées
- modification du terme AVAP en « site patrimonial remarquable intercommunal»

Le conseil municipal approuve ces dispositions à l'unanimité afin de faire avancer le projet. Il rappelle que les dispositions concernant la commune sont déjà prises en compte dans le plan local d'urbanisme et que le dossier n'est pas modifié pour autant.

3/ Dissolution syndicat mixte de la confédération de la Neige Catalane :

M. le Maire rappelle le regret de la commune de voir disparaître cette structure qui aurait pu permettre aux stations d'investir.

Il prend acte toutefois de la décision de dissolution et de la répartition actif-passif émanant de la préfecture. Une délibération sera prise en ce sens.

4/ Investissements 2017- demandes de subventions :

M. le Maire résume les projets développés lors de la réunion des travaux- finances qui a eu lieu avant le conseil municipal, avec la poursuite des travaux engagés en 2016 et le dépôt de nouveaux dossiers de demandes de subventions pour l'aménagement du rocher d'escalade, l'aménagement du centre du village et le dépôt d'une demande d'aide au financement de la réfection des aménagements projetés du village.

5/ Gestion du personnel :

- Le document unique des risques professionnels est finalisé, il a été transmis pour avis au comité paritaire. Une fois cet avis reçu, il pourra être approuvé.
- Suite à la réforme des parcours, carrières et rémunérations, il convient d'actualiser la grille du personnel avec les nouveaux grades proposés par le centre de gestion. Validation du conseil municipal.

6/ Compte-rendu travaux-dossiers en cours-commissions-syndicats :

- Présentation des priorités et chiffrages voiries à refaire
- Point du chiffre d'affaires sieca à ce jour.

7/ Questions diverses : néant.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 19h40.

Le Maire,
Jean-Luc MOLINIER,

Le secrétaire de séance,
Claude GAURENNE,